

HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A. incluse)

« VENTES »

MONTANT DE LA TRANSACTION

Locaux à usage d'habitation
ou professionnel

Jusqu'à 50.000 Euros	15 %
50.000 / 100.000 Euros	10 %
100.000 / 150.000 Euros	8 %
150.000 / 230.000 Euros	7 %
230.000 / 300.000 Euros	6 %
au delà de 300.000 Euros	5 %

A la charge du vendeur ou de l'acquéreur conformément au mandat.

« LOCATIONS »

Honoraires de transaction - Etat des lieux (entrée – sortie) - Rédaction du bail :
Bail Loi ALUR : 15€ TTC /m2
Bail Société ou Résidence secondaire :2 mois de Loyer Charges comprises TTC
Bail commercial : 30% du loyer annuel hors + T.V.A. à la charge du preneur